

BREVET PROFESSIONNEL RESPONSABLE D'ENTREPRISE AGRICOLE CIDRICOLE

Centre de Formation Professionnelle et de Promotion Agricole (CFPPA)

MAJ : 01/2026

Cette formation diplômante de niveau 4, inscrite au **RNCP (n° 38093)**, voir le site : <https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/38093/>, prépare à l'exercice du métier de responsable d'entreprise agricole et permet d'obtenir la capacité professionnelle agricole.

OBJECTIFS

L'objectif de la formation est de permettre aux bénéficiaires d'acquérir les compétences suivantes :

- ▶ Se situer en tant que professionnel ;
- ▶ Piloter le système de production d'un atelier cidricole ;
- ▶ Conduire le processus de production dans l'agroécossystème ;
- ▶ Assurer la gestion technico-économique, financière et administrative de l'entreprise ;
- ▶ Valoriser les produits ou services de l'entreprise ;
- ▶ UCARE : Transformer la production de fruits à cidre et une 2nde UCARE à déterminer.

PRÉ-REQUIS

- ▶ Être âgé d'au moins 18 ans ;
- ▶ Être titulaire d'un diplôme de niveau 3 minimum + justifier d'1 an de pratique professionnelle dans n'importe quel secteur (ou autre situation : justifier d'1 an d'activité professionnelle agricole ou justifier de trois années de pratique professionnelle dans un autre secteur) ;
- ▶ Pour les demandeurs d'emploi, avoir un projet validé par France Travail et être sorti de formation initiale depuis au moins 9 mois.

DURÉE

10 mois - 980 h en moyenne de formation en multimodalité et 8 ou 11 semaines de stage (à déterminer selon votre statut).

DÉLAIS D'ACCÈS À L'ACTION

Rentrée en septembre (formation en année scolaire).



CONDITIONS D'INSCRIPTION

- ▶ Dossier de candidature avec CV et lettre de motivation décrivant le projet ;
- ▶ Entretien individuel afin d'évaluer le réalisme du projet, sa faisabilité et la motivation du candidat ;
- ▶ Satisfaire à un positionnement lors d'une mise en pratique en cas de diplôme inférieur à un niveau 4.

Passage en commission de recrutement pour les personnes cherchant un financement Conseil Régional de Normandie.

TARIFS, FINANCEMENTS ET RÉMUNÉRATION

Le coût est établi selon la durée du parcours et les modules de formations choisis (nous contacter pour un devis).

Financements possibles :

- ▶ Places conventionnées Conseil Régional de Normandie ;
- ▶ Compte Personnel de Formation ;
- ▶ Financement par France Travail ;
- ▶ CPF de transition professionnelle auprès d'un OPCO ;
- ▶ Plan de développement des compétences entreprise ;
- ▶ Auto-financement avec abondement CPF ou France Travail.

Rémunération possible selon votre statut.

RESPONSABLES DE LA FORMATION

- ▶ Benoit DAVIGNON - Responsable Formation ;
- ▶ Edwige PESNEL - Assistante Formation.

CONTENU

- ▶ Introduction au monde vivant ;
- ▶ Connaître et comprendre le contexte de l'activité agricole ;
- ▶ Élaborer une stratégie d'entreprise ;
- ▶ Sécuriser la vie personnelle et professionnelle des acteurs de l'entreprise agricole ;
- ▶ Préserver la vie de sol et la biodiversité ;
- ▶ Évaluer le système dans une démarche agroécologique ;
- ▶ Analyser les résultats et assurer la pérennité économique de l'entreprise agricole ;
- ▶ Mettre en marché ses produits.

Individualisation du plan de formation selon votre projet d'installation en production cidricole :

- ▶ Module de production principale : conduite d'un verger cidricole ;
- ▶ Et des 2 modules UCARE : transformation en produits cidricoles puis choix du second UCARE comme par exemple : conduire un rucher, produire des champignons, animation à la ferme, construire un bâtiment écologique, élaboration de la bière, etc.

VALIDATION DES BLOCS DE COMPÉTENCES

La formation prépare aux 5 blocs de compétences et aux deux UCARE (adaptation régionale à l'emploi). Chaque bloc peut être validé séparément mais il faut valider les 5 blocs et les 2 UCARE pour valider le diplôme.

MODE D'ÉVALUATION DES OBJECTIFS

- ▶ Épreuves orales d'explicitation de pratiques ;
- ▶ Diagnostic explicité oral de l'entreprise agricole ;
- ▶ Jeux de rôles.

L'entreprise de stage est le support de nombreuses évaluations.

Remédiation possible pendant l'année en cas de non validation d'un bloc de compétences.

LES PLUS DE NOTRE FORMATION

- ▶ Intervenants professionnels reconnus ;
- ▶ Formation multimodale avec des temps à distance depuis une plateforme de formation, des regroupements en centre de formation, de la pratique en milieu professionnel et du tutorat avec des professionnels pour accompagner votre projet d'installation ;
- ▶ Individualisation des parcours et de votre calendrier de formation en fonction de votre projet ;
- ▶ Accompagnement dans la constitution des dossiers de financements de la formation.

SUITES DE PARCOURS POSSIBLES

Ce diplôme vise principalement l'installation agricole. Vous pouvez découvrir quelques réalisations de nos anciens stagiaires dans le lien suivant : <https://cfppa.le-robillard.fr/nos-anciens-stagiaires/>

MODALITÉS PRATIQUES

Hébergement et restauration possibles (voir la rubrique «Vie du Centre» sur notre site internet <https://www.le-robillard.fr/>).

CONTACT

CFPPA «Le Robillard»
938 Route du Lycée Agricole
Lieury 14170 Saint-Pierre-en-Auge
02 31 42 61 06
cfppa.le-robillard@educagri.fr
www.cfppa.le-robillard.fr

Une Référente Handicap est là pour vous accueillir et vous informer en cas de besoin : Virginie DANIEL
[☎ 02 31 42 61 21](tel:0231426121) – [@ virginie.daniel@educagri.fr](mailto:virginie.daniel@educagri.fr)

PLUS D'INFORMATIONS ?



Vous souhaitez en savoir davantage sur les modalités pédagogiques et d'évaluation, nos résultats en matière de réussite, d'insertion, de satisfaction, etc. ? **Scannez le QR Code** ci-contre pour accéder à notre site internet !